

Mieux consommer grâce aux éco-labels

Label français *NF Environnement* et Eco-label européen



Présents sur une très large gamme de produits ainsi que sur certaines prestations, la norme française NF comme le label européen désignent les produits garantissant une performance d'usage et un impact moindre tout au long de leur cycle de vie, de l'extraction des matières premières à l'élimination des déchets.



→ *Produits d'entretien, appareils électriques et électroniques, papeterie, équipement de la maison et de jardinage, habillement, lubrifiants, réparation automobile, tourisme (hôtels, gîtes, campings)*

www.marque-nf.com - www.eco-label.com

Agriculture biologique



Les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique contiennent au moins 95 % d'ingrédients issus de ce mode de production, cultivés sans engrais ni pesticides ni OGM. Pour les animaux issus de l'élevage (viande, poisson) la nourriture est à base de produits bio ou d'herbe, et les maladies sont traitées exclusivement par la phytothérapie ou l'homéopathie.

Nouveau logo européen 2010



→ *Tous types de produits alimentaires*

www.agencebio.org

Cosmétique biologique



Le label Cosmebio garantit l'absence de parfums de synthèse, de silicone et de la plupart des conservateurs, ainsi que l'absence de tests sur animaux de laboratoire. Les procédés de fabrication, les emballages et la gestion des déchets sont également contrôlés. La mention cosmétique bio désigne des produits composés au minimum de 95 % d'ingrédients d'origine naturelle dont 10 % issus de l'agriculture biologique.

→ *Savons, dentifrices, maquillage, gels douche, shampoings, mousses à raser, déodorants, produits solaires, huiles essentielles, soins cosmétiques*

www.cosmebio.org

Gestion durable des forêts



Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit au niveau international que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement, c'est-à-dire replantées régulièrement, selon des critères sociaux qui respectent les droits des populations qui y vivent. Le label PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) correspond aux forêts durables européennes.



→ *Mobilier, parquets, lambris, cahiers, papier, enveloppes, papier toilette, essuie-tout...*

www.fsc.org et www.fsc-france.fr - www.pefc-france.org

Les logos à ne pas confondre



Point vert « éco-emballages »

Il signifie que l'entreprise contribue aux coûts de valorisation des déchets d'emballages à destination des ménages. Il ne présume donc pas du recyclage effectif des emballages qui le portent.

www.ecoemballages.fr

L'anneau de Möbius

C'est le symbole du recyclage :



signifie « ce produit ou cet emballage est recyclable »



signifie « ce produit ou cet emballage contient 65 % de matières recyclées »

RETROUVEZ CETTE FICHE PRATIQUE
en Mairie au point info → environnement
et en téléchargement sur Internet
www.sayat.fr/Developpement-durable